



Chers amis, chers membres,

Il est temps de s'inscrire pour la saison prochaine, il y a une forte demande.

Le dossier complet est à remplir et à retourner par courrier (Rue de Chêne-Bougeries 19 – 1224 Chêne-Bougeries) ou par mail (club@chenoisvolley.ch).

1. Inscription joueur
2. Charte du club à lire et à garder

Après réception de votre dossier, la facture pour la saison 2022-2023 suivra avec le planning de reprise.

Pour les nouveaux membres, document « Inscription nouveau membre » à remplir également.

Dates importantes à retenir :

- Camp de Leysin 2022 du 15 au 20 août
- Mercredi 14 septembre Réunion parent : présentation du club, LNA
- 24-25 septembre Coupe Fred Fellay à Sous-Moulin
- Samedi 15 octobre 1^{er} match de notre équipe fanion à Sous-Moulin
- Dimanche 16 octobre Super Coupe à Gümlingen

Nous vous attendons la semaine du 29 août pour la reprise des entraînements.

Nous nous tenons à votre disposition pour tous renseignements supplémentaires. Dans l'attente de notre prochaine rencontre, nous vous souhaitons un très bel été.

Marjorie Chanzy
Secrétaire pour le Chênois Genève Volleyball

Deux choses comptent : gagner et s'amuser.

Gagner sans s'amuser n'a aucun intérêt

Roger Etcheto



Charte

Nos droits et nos devoirs

- Droit de faire du sport et de me dépenser pour me faire du bien, dans le cadre que mon club met en place à cette fin.
- Droit de participer à des compétitions en accord avec l'entraîneur.
- Droit d'avoir un temps de repos, pour que le sport reste un plaisir et serve à mon épanouissement.
- Droit d'être accueilli dans mon équipe avec respect.
- Droit de progresser à mon rythme parce que dans le club, chacun a sa place.

- Devoir de tenir mes engagements quant à ma présence aux entraînements et aux compétitions.
- Devoir de prévenir et de justifier mes absences ou retard auprès de mes entraîneurs.
- Devoir de respecter les consignes et les décisions de l'entraîneur.
- Devoir de respecter mes équipiers, les entraîneurs, les adversaires et les arbitres.
- Devoir de venir à l'entraînement ainsi qu'au match dans une tenue adaptée pour le sport (selon les directives de l'entraîneur) et d'avoir ma propre bouteille d'eau.
- Devoir d'accueillir de manière cordiale tous les nouveaux équipiers.
- Devoir de laisser mon téléphone portable dans mon sac.
- Devoir de respecter le matériel mis à ma disposition et de participer aux tâches de rangement après les matchs et les entraînements.
- Devoir de participer à des actions bénévoles à la demande des entraîneurs ou du comité.

Cette charte doit être portée comme l'on porte le maillot de notre club, ... avec fierté !!!

Pour faire un bon vainqueur, il faut être un bon perdant

Mika Hakkinen

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____

Inscription joueur (saison 2022-2023)

Catégorie si vous la connaissez (selon acceptation de l'entraîneur)

Mixtes :

Kids (2016/2015) ☐ Ecole de Volley (2014/2013/2012/2011) ☐ Relax (adulte) ☐

Filles :

U15 (2010/2009) ☐ U17 (2008/2007) ☐ U19 (2006/2005) ☐ 3LRF ☐ 2LRF ☐

Garçons :

U16 (2010/2009/2008) ☐ U18 (2007/2006) ☐ U20 (2005/2004)* ☐ 2LRM ☐

*Dans l'attente d'avoir la confirmation de la création de l'équipe

Le responsable et les entraîneurs restent en mesure d'adapter l'offre sportive proposée à chaque enfant en fonction de sa maturité et de ses besoins physiologiques, physiques ou moteurs.

L'investissement dans un club est nécessaire pour son bon fonctionnement :

A partir de 2012 les jeunes sont sollicités pour aider le club. Un planning pour les matchs de la LNA est d'ores et déjà établi afin que chaque équipe contribue au bon déroulement de ce championnat d'élite. L'ensemble de l'équipe ainsi que les parents seront invité à participer au montage, au ramassage et la buvette à partir de 16h00. Coordination par un membre du comité.

A partir de 2004 les jeunes doivent se former pour ☐ le marquage ou ☐ l'arbitrage

Formation dispensée par suisse volley en septembre. Pour information l'arbitrage est rémunéré lors des compétitions officielles.

Mise en place du système e-licence,

Désormais, toutes les personnes licenciées et tous les responsables doivent suivre la procédure de connexion. **Chaque personne peut ainsi gérer ses données et choisir elle-même, dans le cadre de la protection des données, si elle met ses données à la disposition de la région et de Swiss Volley. Sans ces indications, la licence ne peut pas être activée/commandée !**



Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____

Le joueur accepte de recevoir sa cotisation par mail et s'engage à la payer par e-banking :

Oui ☐ Non ☐

Tarifs de la cotisation : tarif de la saison 21-22

Kids	CHF 250. —
Ecole de Volley	CHF 380. —
U15-U16-U17-U18-U19-U20	CHF 430. —
2LRM-2LRF-3LRF	CHF 450. —
Relax	CHF 150. —

Soumis à modification lors de l'Assemblée Générale du 29 juin 2022

La cotisation comprend :

Entraînement hebdomadaire avec un entraîneur qualifié

L'attribution d'un maillot de compétition et la e-licence

L'abonnement annuel au MAG

Une carte d'entrée gratuite à tous les matchs de LNA

Taille du maillot qui sera commandé

116 ☐ 128 ☐ 140 ☐ 152 ☐ 164 ☐ 176/XS ☐ S ☐ M ☐ L ☐ XL ☐ XXL ☐

Date : _____

Signature du membre : _____



Inscription nouveau membre

Nom : _____ Prénom : _____

Sexe : M ☐ F ☐ Date de naissance : _____

Adresse : _____

NPA et Lieu : _____

Club saison 2021-2022 : _____

Email du joueur : _____

Portable du joueur : _____

Essai effectué ☐ oui ☐ non

Pour les mineurs

Email+ téléphone des responsables légaux **obligatoire** :

Au cours de la saison, les joueuses et les joueurs peuvent être amenés à être photographiés ou filmés dans le cadre des activités du club, notamment dans les circonstances suivantes : photo d'équipe, championnat (matches, remise de médailles...), activités bénévoles lors des matches de LNA, événements organisés par le club ou par Swissvolley Région Genève...

Ces images sont principalement destinées à contribuer à la visibilité du Chênois Genève Volleyball sur les différents supports dont nous disposons : site internet, magazine du club (MAG), etc ...

Les membres majeurs et les représentants légaux des membres mineurs acceptent, sauf avis contraire, que ces images ou enregistrements soient utilisés dans les différents supports décrits plus haut.

J'ai pris connaissance des informations relatives à l'utilisation des images par le Chênois Genève Volleyball et j'autorise le club à utiliser mon image ou l'image de mon enfant mineur dans ses différents médias.

Nous vous rendons aussi attentif au fait que devenir membre du Chênois Genève Volleyball implique le respect de sa charte.

Date : _____

Signature du membre : _____

Pour les mineurs :

Signature des parents : _____